

HAUTEFEUILLE Périne

HONORE Pauline



## Projet Pédagogique – Printemps 2024

Service Jeunesse TERNOISCOM,  
15 rue des Fonds Viviers  
62130 St Pol sur ternoise



## Table des matières :

### I- Présentation de l'accueil de loisirs :

A/L'organisateur :

B/ Présentation structure et public :

C / L'équipe pédagogique :

1- La composition

2- Le rôle de chacun

3- L'évaluation de l'équipe pédagogique

4- L'espace de négociation

5- Les réunions

6- Projet d'intégration

D/ La communication :

E/ Le thème de l'accueil de loisirs :

### II- Moments clés de la journée :

L'accueil et le départ échelonné

La demi-pension et le goûter

La description d'une journée type

Les soins

La restauration

La préparation des journées :

### III- Les spécificités du Pass'Age :

A/ Les temps autogérés :

B/ Le « Parl'âge » :

C/ Un groupe privé Facebook :

D/ Les soirées jeunes :

### IV- Les projets :

A/ Le projet éducatif :

B/ Le projet pédagogique :

### V/ Conclusion

## I / Présentation ACM :

### Organisateur :

- La collectivité (TERNOISCOM) née en 2017 est présidée par M. Bridoux et sa vice-présidente à la jeunesse, Mme GAILLARD.
- À l'heure actuelle, Ternoiscom regroupe 103 communes réparties dans le pas de Calais. Elle s'étend du Pernois à l'Auxillois.
- Le responsable du service jeunesse est M. Scelers et la coordinatrice de la période est Md HERMETZ. L'Accueil de loisirs est organisé par TERNOISCOM, dont le siège est situé à Herlin-le-sec. Il se déroulera du lundi 22 avril au vendredi 03 mai 2024 dans la commune de St Pol Sur Ternoise.

## B/Présentation de la structure et du public :

**Nature :** Accueil de Loisirs habilité auprès de la Direction Départementale de La Cohésion Sociale d'Arras.

**Public :** Jeunes âgés de 11 à 17 ans (30 à 50 jeunes pour cette période) provenant de TERNOISCOM et alentours. Jeunes provenant d'un secteur rural, rendant l'accès à la culture difficile. Pourtant, ils sont intéressés et à l'écoute de l'adulte. Il s'agit d'un public habitué au système des accueils de loisirs, mais l'objectif du service jeunesse est de créer une entité et une identité propre à cette tranche d'âge spécifique. Nous souhaitons proposer un lieu d'accueil pour les jeunes à partir de 11 ans qui ne se retrouvent plus forcément dans les activités proposées en ACM primaire.

Le public accueilli sur l'entité du Pass'âge à l'habitude de se mouvoir dans cet environnement.

Les jeunes se connaissent depuis quelques sessions. Un turn over importants s'effectue au sein de cet accueil depuis quelques années.

Nous voyons aussi la tranche d'âge se réduire. Auparavant les 13-17 ans étaient majoritaires sur cet accueil. Depuis l'an dernier, la tranche d'âge majoritaire est celle des 11/12 ans. De nombreux jeunes sont devenus animateurs pour Ternoiscom, d'autres continuent leurs études dans d'autres villes où sont désormais trop âgés pour se rendre sur un accueil de loisirs.

Notre mission est de pouvoir garantir que « l'âme » de cet accueil de loisirs puisse continuer d'évoluer tout en conservant la dynamique qui est apparue au fil des sessions, celle d'un groupe de jeunes qui s'implique dans leurs vacances mais aussi un groupe soudé, bienveillants entre eux et dans l'entraide. Nous avons bien entendu conscience que chaque accueil est différent d'une année à l'autre et que jamais nous ne reproduirons ad vitam aeternam un schéma type pendant la période.

Nous avons à cœur de garantir un accueil de qualité et un renouveau au sein de nos groupes. C'est pourquoi nous incluons les plus jeunes à la notion de développement de projet. Les plus âgés (15/17 ans) sont eux, porteurs de l'âme de cet accueil de loisirs. Ils sont donc régulièrement amenés à monter des projets plus poussés avec les plus Jeunes, grâce à l'aide de l'équipe pédagogique, durant la période.

Notre mission principale sur cette session, en parallèle aux objectifs pédagogiques qui seront fixés, sera donc de pouvoir faire en sorte qu'un nouveau souffle, porté par le groupe de jeunes se fasse sentir sur l'accueil de loisirs du Pass'âge. Permettre aux plus âgés de profiter pleinement de leurs vacances entre amis tout en incluant les plus jeunes à notre démarche de projet.

## **Lieux, durée et horaires de l'accueil :**

L'accueil de loisirs est situé dans la salle Martin à St Pol sur Ternoise. Il se déroulera du 22 avril au 05 mai 2024. Accueil en journée ou en demi-journée avec ou sans restauration soit de 8 h à 9 h le matin, de 12 h à 12 h 30 le midi, de 13 h 30 à 14 h l'après-midi et de 17 h 30 à 18 h 30 le soir. Une journée par semaine sera complète et aura les horaires suivants : accueil le matin de 8 h à 9 h et le soir de 17 h 30 à 18 h 30 sous réserve de modification en fonction de l'animation prévue.

Un roulement au sein de l'équipe pédagogique sera mis en place pour les accueils le matin et lors de la pause méridienne, si le nombre de jeunes est moins élevé.

## **Description des locaux :**

Salle Martin de St Pol sur ternoise. Sanitaires avec mobilier adapté, espace d'activité et de détente ,w.-c. ,cour, cantine, un espace pour la restauration et une grande salle de sport.

Nous avons également à notre disposition la salle de sport intercommunale de St Pol sur Ternoise selon nos besoins.



Extérieur de la salle : On y effectue l'accueil du public.



Lieu d'évolution des groupes, salle dite « en L » qui sert aussi de coin repas, accueil des groupes.

Espace extérieur accessible selon l'état du terrain et le soin qui y est apporté par l'ensemble des participants.

Cour extérieure en dur permettant d'échanger des moments conviviaux quand le soleil est de la partie.







Une partie des cuisines. Espace utilisé pour le stockage des goûters, convivialité d'accueil, entreposage, réchauffage des plats et nettoyage de la vaisselle utilisée. Accessible aux jeunes en temps de vaisselle et en temps de soirée jeunes.



Petite salle accueil qui sert d'espace bureau à la direction, espace infirmerie, tenu des réunions d'équipe. Accessible aux jeunes de manière ponctuelle si accord de la direction et réaménagement de l'espace.



Salle de sport, utilisable pour les activités (entrer déchausser). Sers de lieu de rassemblement en grand groupe, possibilité d'utiliser les vestiaires attenants (deux vestiaires) et w.c. disponibles, mais on privilégie l'utilisation des w.c. de la salle en L.

## **C / Équipe pédagogique :**

### **\* Composition :**

#### **Groupe des 11-12 ans :**

**LESAGE Hugo ( BAFA ) et  
MAAS Eloïse ( BAFA SB )**

#### **Groupe des 13-17 ans**

**HERDUIN Estelle ( BAFA ) et  
CORNE Cyril (BAFA SB )**

#### *Direction de l'accueil de loisirs*

*HAUTEFEUILLE Périne (BAFD et PSC1)*

#### *Directrice adjointe*

*HONORE Pauline*

*(Stag BAFD)*

### **\* Rôles de chacun :**

#### **Missions de la direction : (Lié au référentiel des 5 fonctions du directeur d'ACM).**

- 1- Élaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicaps ;
- 2- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;
- 3- Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation ;
- 4- Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil ;
- 5- Développer les partenariats et la communication
- 

#### **Missions des animateurs : (Lié au référentiel des 6 fonctions de l'animateur en ACM).**

- 1- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs
- 2- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des Accueils collectifs de mineurs (ACM)
- 3 — Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective.
- 4- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs,
- 5 — Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités,
- 6 — Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

## \* Évaluation de l'équipe pédagogique :

### La direction :

Coopté par le service jeunesse Ternoiscom et la coordinatrice de la période, la direction de l'accueil de loisirs du Pass'âge sera évalué. Les critères d'évaluation sont basés sur les 5 fonctions du directeur d'ACM. D'autres moyens d'évaluation sont aussi mis en place.

Un point de coordination hebdomadaire est mis en place. Ces points servent à mesurer les difficultés que le directeur peut rencontrer et l'aider à y remédier. De plus, ces différentes rencontres sont aussi le moment opportun pour que chaque directeur puisse revoir avec le coordinateur son projet pédagogique. Le processus d'écriture, le respect du sommaire et des obligations légales, les moyens mis en place par l'équipe... Grand atout pour valider ou non l'une des premières missions en tant que directeur ces rencontres signent aussi le moment d'une discussion ouverte sur les pratiques de chacun et les pistes d'évolution.

En fin de session, une rencontre avec le coordinateur de la période peut être demandée. Il s'agit alors, à l'aide d'une grille d'évaluation de vérifier que le directeur est capable de s'auto évaluer dans une session et de lui donner les outils et leviers nécessaires à l'amélioration de sa pratique si cela est nécessaire.

Dans une démarche de transparence des pratiques et d'évaluation constante, je m'engage à établir une évaluation, anonyme qui sera rempli par les animateurs travaillants avec moi sur cette session. Cet outil sera rempli en milieu et en fin de session. Le but de la démarche est dans un premier temps d'avoir des retours concrets de l'équipe d'animation envers la direction, mais aussi de laisser libre cours à chacun d'exprimer ses pensées, de manière constructive sur les pratiques et décisions prises durant le mois. Au même titre que nous évaluons nos animateurs, il me semble important que ceux-ci puissent avoir la même démarche. Ces évaluations ainsi que les évaluations produites par le coordinateur de la période seront disponibles dans mon fichier directeur au service jeunesse. Les fiches de coordination ne sont pas mises à disposition des directeurs, cependant, un permanent du service jeunesse où le coordinateur de la période peut être amené à utiliser ces fiches lors de son bilan périodique.

### Avec l'équipe :

Dans un souci de formation continue de l'équipe pédagogique, celle-ci est évaluée de manière ponctuelle. Ainsi dès le début de l'accueil, les animateurs prendront connaissance de la grille d'évaluation mise en place par l'équipe de direction durant la période. Cette prise de connaissance sera couplée à un entretien individuel de quelques minutes afin de rappeler de manière plus concrète ce que la direction attend de l'animateur dans ses missions. Ce sera aussi l'occasion pour l'animateur de faire part de son vécu, ses freins et ses aides dans son travail. Le rôle de la direction sera alors de prendre en compte ces différents éléments afin d'assurer un suivi plus concret et personnalisé de chacun. La possibilité d'un tel fonctionnement sur un temps de préparation restreint cette année est permise grâce à la grille initiale instaurée par la direction. Cette grille sera transmise à Ternoiscom en fin de session au même titre que les évaluations habituelles.

Cette évaluation ne doit en aucun cas être perçue comme une sanction arbitraire, mais bien comme le rôle de formation du directeur auprès de l'animateur afin de permettre à ce dernier de corriger ses erreurs, de se développer et de s'épanouir dans la fonction d'animateur afin qu'il y trouve pleinement sa place. Le directeur établira à la fin de l'accueil un bilan de celui-ci et le remettra au service jeunesse de TERNOISCOM par qui il sera évalué. Les évaluations de chaque animateur sont transmises en main propre à l'animateur en fin de session ainsi qu'une copie restituée à Ternoiscom. Cette copie est archivée dans le dossier de l'animateur et peut être réclamée par un directeur sur une autre session si besoin en est ainsi qu'avec l'accord du coordinateur de la période.

Dans une démarche pro active et totalement neutre, le choix est fait de ne pas réclamer ces documents avant le début de la session. Charge au directeur de rendre son entretien initial le plus efficient possible afin d'avoir toutes les cartes en main.

### Les objectifs pédagogiques :

L'évaluation des objectifs pédagogiques sera une occasion supplémentaire pour l'équipe de réfléchir et de se questionner sur les freins ou les réalisations effectuées durant la session. Nous avons pour finalité de pouvoir reformer/refonder nos objectifs pour le groupe de jeunes afin d'aboutir à une réalisation précise et tangible d'actions concrètes. Notre but est de permettre à chacun, jeunes ou équipe d'évoluer dans le même sens en restant bienveillants, à l'écoute les uns envers les autres. Cette évaluation aura lieu avec les jeunes de manière orale lors des temps de Parl'âge. L'équipe pédagogique fera une évaluation de mi-session de ces objectifs ainsi qu'une évaluation finale afin de pouvoir rectifier le tir en mi-session et jauger la concrétisation ou non des objectifs en fin de session.

Une grille d'évaluation sera mise en place

L'évaluation a pour finalité de rendre d'être simple, lisible et compréhensible de tous. Charge à l'équipe de comprendre pourquoi certains objectifs ne sont pas atteints et de pouvoir mettre en place des actions précises, mesurables et quantifiables pour être le plus efficace et permettre la réalisation de tous les objectifs.

### Avec les jeunes :

Des temps de Parl'âge sont assurés de manière quotidienne dans les temps informels entre l'équipe et les jeunes. Lors de bilan de séjour, j'ai pu utiliser un questionnaire transmis par Ternoiscom afin d'évaluer la qualité du séjour. J'aimerais donc mettre en place sur cette session un questionnaire du même type à destination des jeunes. Ce questionnaire serait à rendre de manière anonyme s'ils le souhaitent. Une boîte à questionnaire sera installée dès la mi-session, moment de départs et d'arrivées de jeunes. Ce questionnaire servira notamment à évaluer la qualité des animations proposées, les repas pris sur l'accueil, le choix dans les gouters, les sorties, les idées jeunes, les pistes d'évolution pour nos futures sessions... Tout au long de cette session, nous restons bien entendu à l'écoute de nos jeunes et rectifierons le tir dans les prestations proposées dès que le besoin s'en fait sentir.

### Avec les parents :

Les moments d'accueils et de départ seront les principaux échanges que nous aurons avec les parents. Beaucoup plus présent sur l'accueil du soir, la passation d'informations relatives à la journée passée se fera à ce moment précis. En fin de session un moyen, à définir avec les animateurs et les jeunes lors des premiers jours sera mis à disposition des parents. D'autres moyens d'évaluation de la satisfaction des parents seront mis en place de manière ponctuelle. Au moins une fois par semaine, l'équipe s'engage à mettre en place une action parentalité ainsi qu'une action plus poussée en fin de session. Les moyens d'évaluation pris en compte seront notamment le taux de participation des parents, leur implication lors de ces moments, leur intérêt...

### Avec les autres directeurs de la période :

Enfin, une réunion de bilan des accueils de loisirs aura lieu le jeudi 04 mai. Le but est que les équipes travaillantes pour Ternoiscom et les coordinateurs puissent favoriser et permettre l'échange d'expérience afin de pousser plus encore les sessions d'ACM à venir.



**\* L'espace de Négociation:**

\* Du point de vue des jeunes

<b>PERMISSION</b>	<b>PROTECTION</b>
Le dialogue est élément essentiel de la vie en collectivité. Dans ce sens des temps de Parl'Âge seront organisés pour permettre à chacun de pouvoir s'exprimer librement.	La cigarette ne sera pas autorisée durant l'accueil de loisirs (aussi bien sur le centre que pendant les sorties).
Les jeunes seront libres de proposer et animer des activités. Ils auront aussi la possibilité de « ne rien faire », c'est-à-dire rester en retrait à observer l'activité s'ils ne sont pas en forme ou n'ont pas envie (régulé par l'animateur).	La consommation d'alcool est strictement interdite. Tout jeune pris à en consommer ou en acheter se verra confisquer sa possession et sera sanctionné. Nous refuserons également l'entrée dans l'ALS si un jeune est en situation d'ébriété.
Le téléphone sera autorisé dans le cadre des temps autogérés, lieu où le jeune est en autonomie sur les activités qu'il souhaite pratiquer ou non. Sur ces temps les animateurs restent source de proposition.	Les jeunes ne seront pas autorisés à avoir en leur possession une arme blanche.
L'humour dans le respect d'autrui dans le but de s'amuser et fortifier les liens de groupe.	Les jeunes devront également respecter l'intimité et la pudeur de chacun (en particulier lors du camping), la mixité étant interdite à partir de 6 ans en ACM.
L'avis des jeunes sera régulièrement pris en compte pour l'organisation des plannings d'activité, mais aussi les menus des soirées jeunes et camping. Nous encouragerons les prises d'initiative (des jeunes qui font le sondage eux-mêmes par exemple).	Conformément à la loi, la possession ou la consommation de produits illicites est totalement interdite. Si un jeune est pris sur le fait, nous serons dans l'obligation d'en informer la gendarmerie et le renvoi sera envisagé.
	Tout acte portant atteinte de manière volontaire à un bien d'un participant, de Ternoiscom, de l'organisme d'accueil ou d'un prestataire, entraînera réparation à la charge de l'auteur et pourrait être un motif d'exclusion.
	La violence est un acte par lequel une personne ou un groupe oblige, par la force physique ou verbale, une autre personne ou groupe de personnes à agir pour son propre intérêt au mépris de ces derniers. Tout acte de violence, qu'il soit physique ou verbal, sera donc sanctionné.

➤ Du point de vue de l'équipe pédagogique

Permission	Protection
La cigarette (papier ou électronique) sera autorisée sur les temps de pauses à l'écart des groupes de jeunes seulement si le groupe reste sous surveillance d'un autre animateur. Il n'est pas autorisé de quitter son activité pour fumer.	La consommation d'alcool est strictement interdite. Si nous estimons qu'un animateur est en état d'ébriété, il sera renvoyé chez lui. Conformément à la loi, la possession ou la consommation de produits illicites est totalement interdite.
La communication sera essentielle au bon déroulement de l'accueil.	La présence à la réunion quotidienne de bilan et de préparation du lendemain est indispensable pour l'organisation de l'accueil de loisirs.
L'erreur est humaine, le tout est de savoir le reconnaître et de se remettre en question. Ne pas hésiter à demander des conseils, du soutien.	Le respect des horaires de travail est un point essentiel pour le bon déroulement de l'accueil.
L'usage du téléphone sera limité à l'usage professionnel, dans le cadre d'activité, mais aussi pour rester joignable sur les sorties ou en cas de problème.	Comme pour les jeunes, l'équipe pédagogique devra se respecter entre elle et respecter les jeunes. Toute forme de violence ne sera pas tolérée.
	De plus les animateurs devront sans cesse veiller à la sécurité physique, morale et affective des jeunes qui leur sont confiés. Tout manquement grave pourra faire l'objet d'un licenciement.
	En ce qui concerne les réseaux sociaux, il est demandé aux animateurs d'être vigilant. Éviter d'être amis sur Facebook, mais un groupe dédié au Pass'Âge existe, et ne surtout pas utiliser Snapchat ou Instagram.

Ces règles de vie sont le fruit d'une réflexion de l'équipe pédagogique, d'autres éléments s'y grefferont lors de l'élaboration des règles de vies avec les jeunes le premier jour de l'accueil et seront affichés sur le lieu d'accueil.

**La Puissance : Ne pas sous-estimer le potentiel et les ressources des jeunes en ce qui concerne leurs envies et volontés d'agir, mais surtout ce que peut permettre la communication et la cohésion créée autant avec les jeunes qu'avec le reste de l'équipe pédagogique. Chacun a ses compétences et ses faiblesses, la complémentarité et la cohésion dans une équipe permettent de combler nos lacunes.**

## **Point de vigilance :**

### Important :

Un règlement intérieur est obligatoirement fait signer aux parents lors de l'inscription des enfants sur l'accueil. La signature apposée sur ce document vaut accord et lecture totale du règlement. Tous les participants ont pris en compte le règlement intérieur de Ternoiscom ainsi que le règlement interne à l'accueil de loisirs. Tous comportements répétitifs, portant préjudice à un membre de l'équipe, d'un autre enfant que ce soit de manière physique ou psychologique se verra sanctionné.

Le comportement sera reporté aux parents. Si aucune évolution n'est constatée, une charte de comportement individuelle conjointe entre l'enfant, la famille et la direction de l'accueil sera mise en place selon la gravité des faits. Si cette charte ne donne là encore, aucun résultat, l'enfant et sa famille seront reçus par un membre du service jeunesse. L'exclusion temporaire ou définitive de l'accueil pourra être décidée, conformément au règlement intérieur de Ternoiscom, au projet pédagogique de l'équipe ainsi qu'au règlement interne fixé avec les enfants. Cette exclusion ne permet pas aux familles d'exiger un remboursement de la part de Ternoiscom.

### Covid :

Les normes COVID sont au plus bas depuis octobre 2022, nous conservons une désinfection des locaux.

# Bulletin d'Alerte VIGIPIRATE Lundi 25 mars 2024



Secrétariat général de la défense  
et de la sécurité nationale

## OBJET : EVOLUTION DU CONTEXTE GEOPOLITIQUE ET REVENDICATION DE L'ATTENTAT DE MOSCOU PAR L'ÉTAT ISLAMIQUE.

Faisant suite à l'attentat de Moscou du 22 mars 2024 revendiqué par l'organisation État islamique et aux menaces terroristes pesant sur notre pays, le Président de la République a réuni le 24 mars 2024 un conseil de défense et de sécurité nationale lors duquel il a été décidé de rehausser le plan VIGIPIRATE à son niveau le plus élevé « Urgence attentat » sur l'ensemble du territoire.

## 1 Contexte général

Depuis le début de l'année 2024, plusieurs attentats ont été déjoués en France et en Europe, preuve d'une élévation globale du niveau de la menace terroriste. De manière concomitante, les événements qui se déroulent en Ukraine, en Russie et au Proche-Orient contribuent à dégrader la situation géopolitique internationale et laissent craindre la possibilité du retour d'une menace terroriste projetée sur le territoire national. A cela s'ajoute un niveau de menace cyber demeurant très élevé.

## 2 Mesures de protection

Dans ce contexte, le Premier ministre élève le plan VIGIPIRATE au niveau « Urgence attentat » sur l'ensemble du territoire national et demande à chaque autorité compétente de s'assurer de la parfaite exécution des mesures de vigilance, prévention et protection déjà actives. Tout en maintenant les mesures spécifiques sur les lieux éducatifs, un effort particulier est porté sur les événements et bâtiments culturels et cultuels, notamment en fin de semaine.

Ainsi, les mesures suivantes du plan sont renforcées, en particulier dans les périodes les plus sensibles :

- **BATIMENT (BAT-12-03)** : renforcer la surveillance aux abords des bâtiments publics, éducatifs, sportifs, culturels et cultuels.
- **BATIMENT (BAT-21-01)** : contrôler les accès des personnes, des véhicules et des objets entrant dans ces bâtiments.

Face aux menaces cyber toujours présentes, les mesures additionnelles suivantes sont activées :

- **NUMERIQUE (NUM 21-01)** : créer des remontées d'alertes de sécurité dans les établissements sensibles et notamment les établissements scolaires.
- **NUMERIQUE (NUM 51-01)** : vérifier les annuaires de crise et le fonctionnement des moyens de communication sécurisés.

## 3 Niveau de vigilance



## 4 Restez vigilant, formé et informé

### RESTEZ VIGILANT

- [Guide des bonnes pratiques pour la sûreté des espaces publics.](#)

### LES BONS REFLEXES

- [Les affiches de sensibilisation | SGDSN](#)
- [logogrammes-vigipirate.pdf](#)

### RESTEZ INFORME

- Sur X : [Beauvau alerte, gouvernement.fr, interieur.gouv](#)
- A l'étranger : [service Ariane](#)

FAIRE FACE ENSEMBLE

PREVENIR C'EST PROTEGER. EN CAS DE SITUATION SUSPECTE, PREVEZ LE 17 OU LE 112.

- **Les préparations et les réunions de l'équipe d'animation**

Des réunions préparatoires seront tenues avant l'accueil :

- \* L'équipe se réunira afin d'installer le matériel, faire les courses, afficher les documents obligatoires et préparer le planning. Le samedi avant le début des AL.
- \* Une réunion de préparation s'est tenue le 13 avril avec l'ensemble de l'équipe.

Une réunion journalière se tiendra chaque soir par équipe de groupe d'âge afin de :

- \* Faire un bilan rapide de la journée (points positifs, points à améliorer).
- \* Remplir les cahiers, fiche soin, projet d'activités pour le lendemain, book anim *si mis en place*.
- \* Rangement des locaux et nettoyage.
- \* Préparation de la journée du lendemain (point sur le matériel, les lieux).
- \* Cette réunion se veut rapide pour permettre à chacun de se reposer. Cependant, ces moments sont aussi des moments susceptibles de renforcer des points de vigilance ainsi que la cohésion de l'équipe. De manière exceptionnelle elles seront donc amenées à se terminer tardivement.
- \* Donner les informations générales (horaires des sorties, piscine, mises au point diverses.)
- \* Prévision des activités à plus ou moins long terme.
- \* Préparation en commun de journées intercentre, grands jeux...
- \* Échange de matériel entre les sites si nécessaire.
- \* Mettre torchons et serviettes pour le lavage...

Pendant les accueils échelonnés, et selon le nombre de jeunes présents, les animateurs pourront terminer de préparer leurs activités dans les salles prévues (matériel, mise à jour du cahier d'activités...). Cette disposition doit rester exceptionnelle et pallier à un goupillage de dernières minutes.

Le temps d'accueil étant particulièrement propice aux échanges avec les jeunes, l'accueil petit déjeuner est à privilégier.

### **Projet d'intégration :**

Le handicap ne doit pas être un frein à la socialisation du jeune et l'accueil de loisirs est un lieu idéal pour favoriser cela.

Les avantages pour les jeunes valides :

- développer la tolérance
- respecter la différence
- faire naître le sentiment de solidarité

Pour le jeune en situation de handicap :

- se sentir intégré dans un cadre de vie ordinaire
- avoir un contact avec les enfants de son âge
- partager des activités communes

Pour les animateurs et le directeur :

- Aider à dépasser une appréhension du handicap.
- développer le sens de l'adaptation
- sentiment de s'engager dans une action d'utilité sociale

L'organisation de la journée et l'effectif des animateurs seront modifiés si nécessaire. Les animateurs opéreront un roulement et organiseront des groupes de jeunes pour équilibrer au mieux la difficulté de l'animation en présence de l'un des jeunes porteurs de handicaps.



## D / Communication :

### Avec les familles

- Un programme sera affiché chaque semaine sur le site internet de ternoiscom ( ternoiscom.fr) en fonction de l'âge des Jeunes. Ce programme est affiché de manière indicative et succincte. Le choix des activités reste majoritairement celui des jeunes. Des animations sont mises en place et préparées en amont par les animateurs, mais le but du Pass'âge étant de donner la parole aux jeunes et de les faire participer pleinement à leurs vacances, ce sont eux qui choisiront, dans la meilleure optique et en concertation avec leurs animateurs, leurs activités.
- Les menus Dupont, le projet pédagogique, les horaires d'accueils, le trombinoscope de l'équipe ainsi que les plannings seront affichés à l'entrée de l'accueil de loisirs. Ces différents éléments seront aussi disponibles sur le site internet.
- Les sorties « exceptionnelles » et les activités piscine ou autres avec des horaires différents seront communiquées aux familles par l'intermédiaire de fiches (type flyers). Une affiche récapitulative sera affichée et mise sur le site internet.
- En cas d'absence des groupes : Il sera obligatoire de mettre une affiche à la porte avec les informations nécessaires : nombre de jeunes et d'animateurs partis, lieu de la sortie, heure de départ, heure de retour approximative et numéro d'un directeur.

### Avec les jeunes :

Un groupe Facebook privé, fermé et exclusivement réservé aux jeunes du Pass'âge est proposé aux jeunes de plus de 13 ans avec autorisation parentale signée. Ce groupe est modéré par plusieurs permanents du service jeunesse et est régulièrement mis à jour (retrait des anciens jeunes et anciens membres de l'équipe pédagogique notamment). Lieu de partage d'information, de blague, de photos prises durant la journée, ce groupe est un élément central du Pass'âge. L'accès à ce groupe n'est pas obligatoire ni forcé, l'appréciation de l'inclusion du jeune au groupe privé se fait par son responsable légal. Afin de garantir une participation des jeunes et de l'équipe sur ce lieu de partage, les comptes Facebook des parents ne sont pas acceptés sur le groupe. L'ensemble des informations qui y sont relayées sont diffusées de manière orale par l'équipe lorsqu'il est nécessaire. Pensez à nous ramener une petite clé USB si vous souhaitez garder un souvenir photo de vos jeunes.

### Entre membres du personnel :

La communication orale est priorisée. Les téléphones doivent être en sonnerie maximum afin de rester joignable. Un groupe Messenger peut être mis en place par la direction.

### Avec les personnes extérieures :

Les visites impromptues sont autorisées sous couvert de prévenir la direction ou le service jeunesse afin que quelqu'un soit présent pour vous accueillir.

Les prestataires extérieurs sont contactés par téléphone ou par mail, un devis est établi au nom de Ternoiscom . Nos règlements s'effectuent par mandant administratif payé après un mois après service fait.

Les services de presse ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'accueil de loisirs le plan Vigipirate étant de rigueur, ils doivent s'adresser directement au service communication de Ternoiscom.

## L'univers de l'accueil de loisirs :

- \* Nous avons fait le choix récurrent de ne pas fixer de thématique précise auprès des jeunes. Il s'agit plus de transmettre un état d'esprit plutôt qu'un thème typique des ACM.

**Important :** Des **plannings détaillés** seront affichés au sein de l'accueil de loisirs.

## Moments clefs de la journée

### • L'accueil/départ échelonné :

- Il s'agit d'un moment bien spécifique pendant lequel le jeune est autonome et a une relation privilégiée avec les autres ou avec l'adulte. Des « ateliers » seront mises dans les salles, ou à l'extérieur (ateliers sportifs, espace convivial, atelier manuel, jeux de société...).
- C'est à ces moments de la journée que les parents pourront être impliqués dans les activités, en entrant sur l'accueil de loisirs.
- Il est important que les parents puissent se sentir en confiance et l'animateur pourra recueillir les remarques diverses.
- Essentiellement, il s'agira de moments calmes et conviviaux. Le pointage effectué par un animateur ou un directeur se fera à ce moment sur une tablette prévue à cet effet pour éviter le traditionnel « appel » qui rappellerait trop le système scolaire.
- L'accueil du matin propose un petit déjeuner aux jeunes s'ils le souhaitent. (Café, thé, jus orange, céréales et reste des gouters non terminés).
- **Important :** Les départs des jeunes seront vigoureusement contrôlés, en effet, un directeur sera posté à l'entrée des locaux afin de surveiller et de filtrer les sorties.
- **Sur les autorisations parentales, figurera clairement le droit de certains enfants à repartir seul. Un mineur ne sera pas autorisé à reprendre un jeune, même s'il est frère ou sœur.**

### • Demi-pension/Le gouter :

- Ce moment convivial se déroulera vers 16 h-17 H selon les activités prévues.
- Le gouter : pain et chocolat ou confiture, gâteaux, compotes, fruits, laitage et de l'eau et du sirop. L'eau servie sera de l'eau du robinet. Le jeune devra tout de même se munir d'une gourde ou d'une petite bouteille d'eau.
- Si un jeune présente des risques d'allergie importants, il est demandé aux familles de fournir le gouter adéquat et de l'indiquer dans les fiches sanitaires lors de l'inscription.
- L'usage du papier essuie-tout sera favorisé pour une hygiène certaine.
- Les jeunes sont autonomes dans leur gestion des quantités mises à disposition ainsi que dans la préparation, l'installation et la désinstallation du gouter. (Vaisselle et nettoyage nécessaire inclus).
- Nous allons tenter de mettre en place un système de gouter fait maison lors de cette session afin de réduire nos déchets et de retrouver le gout des choses bien faites plutôt qu'un gouter industriel type.

- **Les soins :**

- Une assistante sanitaire (directrice) accordera une attention particulière aux trousse à pharmacie, à l'hygiène et à la fiche de suivi qui permettra de noter les noms des jeunes soignés, la date, le lieu et les soins donnés.
- Les produits pharmaceutiques seront entreposés dans une salle à l'écart des jeunes et interdite d'accès ou seront rangés dans une trousse à pharmacie.
- Chaque soin apporté, même minime, sera répertorié sur une page spécifique laissée à l'intérieur des trousse et sera visé et reporté sur le carnet « Bobos » par le directeur.  
Il est important de rappeler qu'aucun médicament ou traitement ne pourra être donné au jeune sans la présence d'une ordonnance médicale.
- Tout traitement particulier nécessitant un protocole devra apparaître dans les fiches sanitaires avec des consignes précises.
- Il est nécessaire de rappeler qu'à chaque sortie, l'animateur du groupe aura en charge de prendre la trousse à pharmacie. En cas de grande sortie (nécessitant trajet en bus par exemple), l'animateur sera dans l'obligation d'emporter avec lui les informations importantes liées aux jeunes afin d'avoir avec lui tous les renseignements nécessaires en cas de problème mineur ou majeur.

- **La restauration :**

- La société DUPONT livre les repas par le biais du service de portage de repas Ternoiscom les repas sur les accueils de loisirs.
- Ces repas sont réchauffés par l'équipe pédagogique et seront servis entre 12 h et 13 h selon le planning de la journée.
- Lors d'une sortie, la société Dupont fournit les pique-niques.
- Les animateurs seront chargés de faire la vaisselle après chaque repas avec la participation de jeunes.
- L'équipe partagera le repas avec les jeunes assis à une table commune.
- Le moment du repas reste un moment convivial, reposant et éducatif. Chacun participera au ramassage des assiettes et des couverts et au nettoyage des tables.

- **Préparation des sorties :**

- À chaque sortie, une grande affiche sera à compléter et à afficher bien en évidence à la porte de sortie sur laquelle devront être notées les informations principales (nombre de jeunes, d'animateurs, lieu de la sortie, heures, et numéro de téléphone d'un animateur)
- 48 h maximum avant la sortie il est obligatoire que chaque parent ait eu une information sur cette sortie avec les horaires et prévoir le pique-nique des jeunes non-inscrits en restauration.
- Important : La sortie exige que vous ayez préparé en équipe les denrées, l'eau, les gobelets, le Papier toilette, sacs poubelles, sacs plastiques pour les vomis... Ne pas oublier la trousse à pharmacie.

- **Journée type :**

(Susceptible de modifications selon la journée prévue.)

**8 h 9 h :** Accueil échelonné (temps autogéré).

**10 h 12 h :** Temps d'activité (selon planning établi avec les jeunes)

**12 h 13 h :** Départ des jeunes qui mangent chez eux où inscrits en demie journée. Repas

**13 h 14 h :** Temps autogéré, accueil des arrivants de l'après-midi.

**14 h 16 h 30 :** Temps d'activité (selon planning établi)

**16 h 30 17 h :** Gouter

**17 h 17 h 30 :** Temps d'activité, moment propice au « Parl'âge »

**17 h 30 18 h 30 :** Temps autogéré, départ échelonné.

La journée type proposée est relativement aérée et basique afin de laisser libre champ aux jeunes et à leurs animateurs de prévoir ce qu'ils veulent durant les temps impartis. Le choix clairement fait est de laisser les jeunes libres de faire ce qu'ils souhaitent (activité, temps libre, décorations, balade...) dans un souci de respect de leurs envies et de leur autonomie. Ces temps sont néanmoins encadrés toute la journée afin d'éviter tout débordement.

### **III— Les spécificités du Pass'âge :**

#### **A/ Les temps autogérés :**

Ces temps sont fixés lors des accueils échelonnés en matinée, au moment du repas et le soir lors du départ des jeunes.

Ces temps ont pour objectif principal de laisser les jeunes autonomes dans le jeu et dans le choix de leurs activités. Moment propice à l'échange entre eux ou avec l'équipe, à la détente, au repos afin de suivre leur rythme tout au long de la journée.

Les jeunes auront à disposition durant ces temps : Babyfoot, jeu de société, matériel pédagogique, ballon de foot... Les animateurs sont présents durant ces temps autogérés et ont pour mission principale de favoriser l'échange et le dialogue. Ils participent avec les jeunes aux activités mises en place.

Un système de troc pourra être mis en place avec les jeunes lors de ces temps. Je te prête ça, si tu me prêtes ça... » afin de responsabiliser les jeunes envers le matériel emprunté.

#### **B/ Le Parl'âge :**

Temps de parole mis en place de manière régulière durant la semaine. L'objectif sera de discuter de la vie de groupe, du comportement de celui-ci et des améliorations possibles ainsi que leur mise en place. Ce sera aussi l'occasion pour nous de parler du bien être de chacun, du groupe que ce soit physique (installation de matériel, nouvelles installations prévues...) ou moral.

Ce moment à son importance puisqu'il permet de réguler le groupe, ses envies, ses besoins...

C'est un moment qui a aussi pour but de mener au débat et à l'échange inhérent à la vie en collectivité.

Le Parl'âge permet aussi d'échanger sur le planning et son contenu, celui n'aura jamais vocation à rester figé et devra s'adapter à la demande dans la mesure du possible. Les activités bloquées durant ce temps seront menées même si une minorité ne souhaite plus mettre en place ce jeu afin de responsabiliser les jeunes dans leurs choix. Nous estimons en effet qu'en actant une partie d'un planning, ils acceptent de participer à l'activité concernée.

### **C/ Un groupe privé Facebook :**

Mis en place depuis quelques années, seuls les jeunes et les équipes pédagogiques ont accès à ce groupe.

Celui-ci permet aux jeunes d'échanger, de proposer et de s'exprimer. Ce groupe est aussi un outil d'échange d'information entre les jeunes et leurs animateurs afin de pallier à toutes modifications de dernières minutes dans le planning ou encore rappeler aux jeunes un événement phare qui aura lieu (projet jeune, soirée jeune...).

Nous avons pour seule règle : chacun est responsable et respectueux. En cas de débordement, le groupe sera fermé.

Nous y publierons des photos des activités, des sorties, de moments forts de l'accueil.

### **D/ Les soirées jeunes :**

Une soirée à thème pour les jeunes sera proposée une fois par semaine. Cette soirée permet au groupe de passer une soirée agréable et favorise la convivialité.

Les jeunes auront un budget pour le repas. Un Parl'âge sera organisé à cet effet afin de choisir le thème et l'activité de la soirée.



## V- Les Projets

### Le projet Éducatif de TERNOISCOM :

Après une période scolaire bien remplie et souvent fatigante, les jeunes souhaitent le repos, la détente, l'activité sportive, la découverte d'autres horizons. Ils ont envie de vivre, de s'exprimer, de prendre leur destin en main, de participer, de s'insérer différemment dans une société en pleine mutation.

Nos objectifs éducatifs, complémentaires de ceux de l'école et de la famille, seront mis en œuvre dans un souci de laïcité et de démocratie.

#### **Favoriser l'épanouissement de l'enfant et son intégration dans la société**

- Faire en sorte que les jeunes acceptent de manière naturelle que le bonheur impose çà et là des contraintes inhérentes à la vie en collectivité.
- Respecter les rythmes et les besoins de chaque enfant.
- Donner accès au jeu, aux activités de loisirs, éveil sur le monde qui l'entoure.
- Donner accès aux pratiques culturelles et artistiques, aux activités physiques et sportives.
- Donner accès aux nouvelles technologies, aux activités scientifiques et techniques manuelles.
- Favoriser l'expression des enfants et les aider dans leurs choix pour qu'ils deviennent capables de s'investir réellement et en profondeur dans les activités qui conviennent le mieux à sa personnalité.
- Lui permettre qu'en faisant, il affirme sa personnalité, son esprit d'initiative, son esprit critique, ses capacités créatives, sa responsabilité.

#### **Apporter aide et soutien aux parents et plus généralement aux familles**

- Faciliter la conciliation de la vie professionnelle et familiale des parents.
- Choisir une localisation géographique judicieuse selon les activités proposées.
- Appliquer une politique tarifaire permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes.
- Créer de la convivialité dans tous les lieux où les enfants sont accueillis.
- Favoriser la diffusion de l'information concernant les services susceptibles d'apporter aide et soutien aux familles.

#### **Soutenir la promotion de loisirs de qualité sur le territoire du Saint-Polois.**

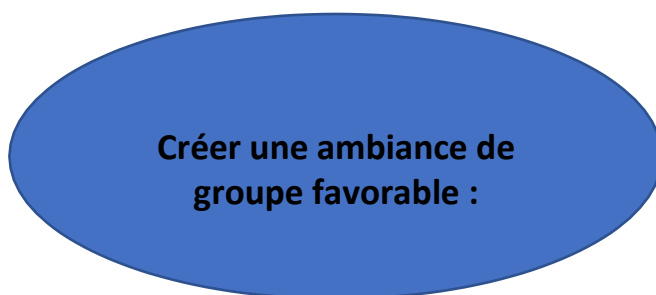
- Promouvoir un encadrement de qualité par des adultes bénévoles ou professionnels qualifiés.
- Repérer et inciter les jeunes à se former dans le domaine de l'animation.
- Engager une véritable politique de formation diplômante.

### Objectif pédagogique :

En concertation avec l'équipe pédagogique et en adéquation avec les valeurs éducatives de Ternois Com ainsi qu'avec nos convictions profondes nous avons dégagé un objectif que nous chercherons à atteindre durant cet accueil de loisirs avec les jeunes. Il nous a paru important de penser au bien-être du jeune, aussi bien physique que psychologique, en lui permettant de se trouver en tant que personne et surtout de s'épanouir.

Nous sommes persuadés qu'un jeune en bonne santé, conscient de soi et de son environnement deviendra un adulte responsable, capable d'évoluer et de s'adapter à cet environnement. Nous souhaitons apporter notre contribution, bien que modeste, à la formation de cet adulte. La jeunesse est la clé de notre avenir c'est notre rôle de la guider.

À partir de là nous avons défini une valeur que nous aurons à cœur de transmettre aux jeunes durant ces 2 semaines :



### **Évaluation :**

<b>Intentions éducatives :</b>	<b>Moyens :</b>	<b>Mesurable :</b>	<b>Quantifiable :</b>
<b>Favoriser l'esprit d'équipe</b>	<b>En développant l'esprit d'entraide et de cohésion</b>  Leader les jeunes autour de projets commun	<b>Jour 1 : Apprendre à se connaître, se découvrir des points communs</b> - Fixer des règles de vie communes – Que l'équipe explique aux jeunes le projet de fonctionnement de l'accueil de loisirs.  Mise en place d'un défi TM le premier jour en matinée + goûter maison tout les jours + participation à la création de l'animation parents / enfants du mardi 30.	<b>Participation de l'ensemble du groupe à une après-midi « Destination X » / Implication d'au moins 35 jeunes sur l'élaboration des règles de vie commune / Présence de l'équipe au complet le premier pour fixer le cadre .</b>  Participation de tous les jeunes au moins une fois et ce de manière autonome à la préparation des gouters maisons / Implication totale des 15-17 ans dans l'action parentalité / Emulation auprès du groupe des 11-14 ans pour la confection de l'apéro dinatoire et des décors.

<p>Que le jeune puisse dépasser ses peurs et assumer ses responsabilités au sein du groupe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par le biais de propositions d'activités (chants, danse, travaux manuels...)</li> <li>• Création d'un outil, oral ou physique permettant au jeune de s'exprimer plus librement.</li> </ul>	<p>Que les jeunes soient inclus totalement dans le choix de leurs activités et qu'ils sachent exprimer cet état lors des temps de Parl'âge.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins une fois par semaine, les jeunes auront la possibilité de s'exprimer sur un temps plus conséquent concernant le choix de leurs activités.</li> </ul>
<p>Que le jeune devienne acteur de ses vacances</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par le biais de la vie en collectivité Par le biais de l'apprentissage de l'environnement qui l'entoure. (Social et écologique).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation au « Permission/Protection ».</li> <li>• Participation aux tâches de la vie quotidienne, tri et gestion des déchets.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les jeunes sont forces de propositions et ont fixé eux-mêmes les sanctions si des manquements arrivent.</li> <li>• Les jeunes ont respecté le tri sélectif.</li> <li>• Les jeunes ont participé à l'élaboration de gouters faits main.</li> </ul>
<p>Véhiculer des notions d'éco responsabilité</p>	<p>Confection de gouters maisons</p> <p>Achat de contenants rechargeables. Voir d'éléments alimentaires en vrac</p> <p>Faire comprendre aux jeunes l'impact que l'homme peut avoir sur la nature</p>	<p>Par le biais des temps de Parl'âge / lors de nos déplacements à pieds</p>	<p>Découverte de l'activité rando VTT</p> <p>Découverte de l'espace EVS de ATRE et de sa biodiversité</p>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>L'équipe a pu constater une diminution des déchets au fil de la session.</b></li> </ul>
<b>Évaluation</b>	<b>Mis en place Pas mis en place</b>	<b>Réalisé Pas complet Non réalisé</b>	<b>Au cas par cas, selon réalité effective</b>

Nos intentions éducatives représentent une partie des valeurs qui seront traités durant notre accueil. Certaines actions sont en effet travaillées de manière quotidienne au sein de notre accueil.

- **Le respect** : Les règles de bien-vivre, être poli et courtois envers tous les acteurs ( Bonjour, Aurevoir, s'il te plait, merci...).
- La notion d'éco responsabilité, commande de la communauté de communes et portée par l'équipe pédagogique. Nous allons adopté une démarche nous permettant de réduire nos déchets au maximum. En allant faire les courses, nous privilégions les gouters faits maison sur notre accueil et limiteront ainsi le suremballage inutile. Une attention particulière sera portée sur l'éclairage qui sera éteint si pas nécessaire, sur la gestion de l'eau, éviter de laisser l'eau couler inutilement lors de la vaisselle. Privilégier la consommation de l'eau du robinet si la qualité de l'eau le permet (...).
- **Les compétences psycho-sociales ( CPS )** : Depuis 2023, nous impulsions une démarche visant à prendre conscience et à faire prendre conscience à chacun de nos participants ( équipe pédagogique, jeunes accueillis mais aussi leurs familles ) l'importance de leurs émotions et de leurs ressentis. Les CPS sont l'ensembles des compétences sociales, émotionnelles et cognitives qui ont pour but d'améliorer les relations à soi et aux autres (site santé publique France ). A l'échelle de notre accueil de loisirs, il s'agira avant tout de pouvoir prendre en compte l'humeur des participants ( adultes et jeunes ) afin d'adapter la journée ou un temps spécifique à cette humeur. Par exemple, un jeune qui vient de connaître une déception dans le cercle familial ou amical ne sera pas dans les mêmes dispositions ( cognitives et physiques ) qu'un jeune pour qui tout se passe bien à l'instant T. Dans un premier temps, nous allons d'appliquer cette phase principalement à l'oral. Durant les temps d'accueils, de régulations et de parl'âge notamment. Le groupe étant majoritairement composé de jeunes âgés entre 11 et 17 ans, il nous paraît important de les traiter en tant qu'adultes en devenir et de ne pas leur imposer un outil de régulation physique. Pour autant, si le groupe en montre le besoin, s'il est réceptif et si nous jugeons que ce type d'outil est adaptable durant la session nous le mettrons en place dès le 4ème jour d'accueil afin d'avoir du recul sur la régulation de groupe. Les animations parents enfants répondants à d'autres critères nous mettrons en place des jauges de satisfaction sur place, vases avec des cotillons de couleurs différentes selon l'appréciation de l'action menée, smileys, papers boards avec expression libre seront autant de moyen à notre disposition. Ces outils seront aussi mis en place sur les grandes animations proposés par l'équipe. Enfin, des questionnaires de satisfactions seront distribués à chacun en fin de session.
- **Cycle / Séances** : Nos intentions éducatives découlent d'une réflexion commune. A ces intentions éducatives s'ajoutent des objectifs que l'équipe de direction s'est fixé. Notamment la découverte de plusieurs discipline sportives afin de les faire connaître auprès des jeunes que les jeunes puissent sortir de la session avec un sport « plaisir » qui leurs conviennent et qu'ils puissent continuer ce sport après les vacances.

Phase 1 : Découverte de plusieurs disciplines tout au long des 09 jours :

- Pétanque
- Randonnée
- Escalade
- Rugby
- Géocaching
- Course orientation
- Foot
- Initiation majorette et Hip Hop
- Randonnée VTT

Phase 2 : Libre choix

- Lors d'une après midi à Ohlain, le jeune choisit le matin même les activités sportives qu'ils souhaite faire.
- Ce sport sera effectué sur un créneau d'une heure

Le jeune aura une progression dans sa pratique tout au long de la session. Le matin et en début d'après-midi, nous proposeront ces activités (hors escalade et géocaching ) en temps d'accueils. Le but étant que ce fonctionnement soit mis en place de manière autonome par les jeunes à compter du mardi de la seconde semaine. Un retour sera effectué le jeudi 02/05 en régulation afin que les jeunes puissent élire de manière individuel le sport qu'ils ont aimés faire et qu'ils reproduiront chez eux ou en s'inscrivant dans un club du territoire (nous parleront du dispositif Vas-y ).

- Permettre le libre choix : ma volonté est de pouvoir permettre à chaque participant de pouvoir choisir ce qu'il souhaite faire de ses journées. Les jeunes souhaitent se retrouver entre amis lors de leurs vacances, ces retrouvailles s'effectuent dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs. Pour autant, la lassitude que peuvent ressentir les jeunes d'un accueil de loisirs « habituel » n'a pas sa place au Pass'âge. Mon souhait est que chacun puisse vivre à son rythme et puisse proposer et effectuer les activités, voir les sorties qu'il souhaite faire.
- La liberté de ne rien faire : Cette volonté de libre choix veut aussi dire que le jeune a le droit de ne rien faire. Ce n'est pas parce qu'ils ont entre 11 et 17 ans qu'un créneau « sieste » n'est pas viable. Si une activité proposée ne plaît pas à un ou plusieurs jeunes, l'animateur doit savoir rebondir rapidement. Ne rien faire ne veut pas dire rester assis à regarder les autres jouer pendant trois heures. Si un jeune n'est pas intéressé, l'animateur devra instaurer un dialogue afin d'établir si ce désintérêt est lié à l'activité ou à une autre situation, auquel cas, l'animateur devra tenter de trouver les raisons à ce comportement afin d'endiguer le mal être du jeune. Le jeune peut alors choisir de se joindre à l'activité après un temps d'observation, prendre la place de meneur d'activités s'il le souhaite ou encore se trouver une occupation annexe tout en restant à proximité du groupe et a vu des animateurs. Le temps d'observation ne doit pas dépasser une heure. Si d'autres jeunes décrochent de l'activité, un animateur devra se détacher du groupe. L'activité proposée aux jeunes peut alors s'apparenter à un temps autogéré (jeux de société, concours de babyfoot...) ou encore à un temps de détente (discussions, écoute de musique, poursuite de projet jeune, installation du coin repas...). Dans tous les cas, un animateur ne doit jamais se trouver dans une posture d'attente et de lassitude auprès des jeunes. Il doit sans cesse proposer jusqu'à capter l'intérêt des jeunes.
- Les activités doivent avoir une finalité : effectuer une activité dite « occupationnelle » n'est pas une solution. Les animateurs se doivent de proposer des activités en lien avec le projet pédagogique établi, les activités doivent être établies avec une finalité pédagogique ou d'exécution. C'est-à-dire que l'animateur ne doit pas débiter une activité ou un grand jeu s'il doute de pouvoir l'amener à terme. La direction de l'accueil de loisirs se doit de vérifier et d'assurer un suivi auprès de l'animateur dans les activités proposées. Si l'animateur débute ou si le directeur sent qu'il doute dans la préparation, le directeur doit l'aider, l'épauler et le guider. Il ne sert à rien de demander à un membre de l'équipe d'effectuer une mission ou une activité si aucun suivi n'est mis en place durant la préparation et si aucun bilan d'activité n'est effectué. C'est pourquoi, dans les premiers jours de l'accueil, le directeur aura un rôle prépondérant sur le terrain afin de mettre en place des animations pour que l'équipe comprenne ce que le directeur attend de son équipe. La même démarche sera appliquée dans les projets jeunes.

Mise en place de temps de libre-échange : Couplés au temps de Parl'âge, des temps de parole plus poussés pourront être mis en place tout au long de cette session. Ces temps auront pour finalité de permettre la libération de la parole chez le jeune, la compréhension des différences, l'échange sur des activités ou des sorties mises en place, l'échange sur un sujet d'actualité (attentats, épidémie...) « Gros titres » de l'actualité du moment. Ces temps seront préparés en amont selon les besoins ressentis par l'équipe. Si un membre de l'équipe ou un jeune ne souhaite pas échanger sur un sujet particulier, il n'y sera pas forcé. Ces temps seront proposés de la manière suivantes ; des îlots de tables avec un sujet par table, une table comportera obligatoirement un sujet libre que les jeunes choisiront. Des temps de roulement seront instaurés, par exemple, 15 minutes par table et on tourne. Un cadre sera défini en amont et posé avec les jeunes, exemple : pas le droit de couper la parole, laisser chacun s'exprimer, laisser le choix de ne pas s'exprimer, ne pas dénigrer l'avis des autres... Ces temps ne seront pas proposés de manière systématique afin d'éviter une redondance et une lassitude. Lorsque l'équipe ou les jeunes en ressentent le besoin et l'envie, chacun en fait part et on prévoit le temps de parole dans la journée ou le lendemain selon le moment de la journée. Différent des temps de Parl'âge, ces moments ne doivent pas servir à préparer une activité, avancer dans un projet jeune, ou discuter de la vie de groupe.

- Lors d'une sortie : Proposer aux jeunes de pouvoir avoir un temps libre défini et cadré en amont. Rassurer les jeunes et mettre en place un moyen de communication global entre l'équipe et les jeunes. Aucun jeune se devra être seul. Responsabiliser le jeune au maximum afin qu'il gagne en confiance et en autonomie sera l'une des visées de ce temps libre.



## Ma vision de l'autorité :

- Pas d'autorité dite « hurlante » : Rien ne sert de crier et de s'énerver face à un enfant, un jeune ou encore un autre membre de l'équipe. C'est le moyen le plus sûr pour que les tensions grandissent et atteignent un point de non-retour. Que faire ? Si le dialogue est impossible sur le moment, stipuler à la personne concernée que l'on préfère quitter la discussion pour le moment. On prend une pause, on souffle et on respire un grand coup. Il est compliqué de réagir sur une situation à chaud. Si on arrive à avoir un recul sur ce qu'il vient de se passer on réfléchit à un moyen d'apaiser les tensions. Dans tous les cas, la communication doit être rétablie le plus rapidement possible. C'est-à-dire lorsque l'on sent que toutes les parties concernées sont plus calmes et aptes au dialogue. On demande, si possible, à une personne neutre d'assister à notre échange. Si des excuses doivent être présentées, on ne peut en aucun cas les exiger. Quelques fois, l'incidence d'une phrase telle que « Tu m'as vraiment déçu/énervé/... et je ne suis pas capable d'accepter tes excuses pour l'instant » auront plus de portées que l'acceptation d'excuses qui peuvent paraître prématurées ou encore non réelles. L'autorité passe aussi et avant par le relationnel adopté avec le public.
- Face à une attitude négative : Il est important d'instaurer le dialogue avec le jeune/l'enfant concerné. Il faut avant tout trouver ce qui cloche, peut-être qu'ils s'est passé quelque chose la veille au soir dans la famille. Le jeune/l'enfant est peut-être concerné à un échec personnel. Le dialogue permettra de trouver ce qui ne va pas et lancera des pistes pour que l'animateur/le directeur soit en mesure de faire prendre conscience que le comportement adopté n'est pas idéal. Selon la situation, nous pourrions très certainement agir en conséquence.
- En cas de dialogue houleux : Il peut être nécessaire que l'adulte se mette à l'écart afin de ne pas agir à chaud. L'autorité est alors déléguée à un autre membre de l'équipe. Le principal étant que le dialogue entre l'adulte et le jeune/l'enfant concerné soit rétabli le plus tôt possible. Le jeune/l'enfant a aussi le droit de s'isoler s'il le souhaite afin de ne pas agir « à chaud ». Les paroles sont bien souvent plus violentes qu'un geste déplacé ou mal perçu. Il faut savoir dire stop lorsque cela est nécessaire. Lorsque l'animateur se trouve face à une situation de conflit, il est important que ce soit lui qui règle la situation. Même si l'autorité est transmise à une tierce personne entre temps, l'animateur doit avoir le fin mot et fixer la sanction.
- Les sanctions : Elles doivent être adaptées au comportement constaté. Les mises à l'écart sont à éviter. Il est important que les enfants/les jeunes puissent participer à l'élaboration des sanctions. Un enfant/un jeune ne doit jamais rester seul dans une pièce et ne doit pas être mis à l'écart du groupe le dos tourné. En début de session, nous ferons un rappel de ce qui s'appelle les douces violences afin que chacun puisse mesurer la portée de ses actions. Il est important de discuter des mesures prises envers un jeune/un enfant avec un autre membre de l'équipe ou avec le concerné directement afin de décider d'une sanction neutre. L'autorité de l'animateur sera ainsi toujours garantie auprès du jeune/de l'enfant.
- Attitude à adopter face à une situation à risque : Enfant/jeune, violent, irrespectueux. Lui demander pourquoi il agit ainsi, est-ce que c'est normal. A-t-on le droit d'agir comme ça ? Que peut-on faire pour rectifier la situation... C'est à l'enfant/au jeune de qualifier son comportement et d'essayer de trouver la sanction nécessaire. L'animateur a un rôle de « guide » du questionnement, il interroge l'enfant/le jeune pour lui permettre de trouver lui-même la solution : Tu ferais quoi toi ?

Bien sûr, toutes les situations sont uniques. Il s'agit ici de donner une première démarche d'action afin que personne ne soit démuni si une situation particulière se présente. Les discussions doivent s'effectuer en vase clos, en présence d'une tierce personne, l'enfant/le jeune ne doit pas se trouver pénalisé par une remontrance face au reste de son groupe. Le groupe non concerné par le comportement du jeune/de l'enfant ne doit pas être pénalisé. La discussion ne doit pas non plus faire l'apologie de la vie de l'enfant/du jeune. Un enfant/un jeune qui se confie à un adulte accorde sa confiance. Ne pas hésiter cependant à mettre un frein à ses confessions si elles ne concernent pas la situation, ne font pas écho d'une détresse de l'enfant, ne font pas avancer le débat ou encore si elle invite l'adulte à se confier sur le même schéma. Si un animateur se trouve face à une situation qu'il n'a jamais vécue, et à laquelle il ne sait pas répondre à l'instant T, il convient de donner le relais à la direction.

## Conclusion :

Notre accueil de loisirs sera un lieu d'échange, de découverte, de respect et de vacances.

Nous y défendrons à travers nos activités et des temps d'échanges avec les jeunes des valeurs qui nous tiennent à cœur. Notre souhait étant que les jeunes profitent pleinement de leurs vacances afin de se reposer tout en s'ouvrant sur le monde qui les entoure pour amener des questionnements, des idées, des réponses et qu'ils sortent grandis de cette expérience.

Au-delà de ces notions, nous souhaitons que les vacances permettent aux jeunes de se retrouver dans un cadre différent du cadre scolaire en leur octroyant des libertés qu'ils n'auraient pas à l'école tout en enrichissant leur culture et leur vision du monde.

À notre échelle, nous tenterons alors de répondre à leurs demandes, attentes et besoin pour leur donner l'envie d'aller plus loin que ce soit vers de nouvelles personnes ou bien d'apprendre à prendre des décisions simples et des initiatives

La réalisation de ce projet n'a pas pour vocation de se faire sur une période d'un mois ou de quinze jours mais au fur et à mesure de nos rencontres sur différents sites à différentes époques de l'année avec vos jeunes. C'est un projet qui ne va cesser de grandir et de s'étoffer avec le temps et les facteurs socioculturels de notre environnement.

**L'équipe pédagogique du  
Pass'âge**